

Le journalisme d'infiltration, inacceptable!

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Juin-juillet 1997

EditorialLe journalisme d'infiltration,
inacceptable ! 3**Armement**Les hélicoptères d'attaque
d'aujourd'hui
Gén A. Martini 6« Panzerhaubitze 2000 »
Cap S. Curtenaz 14Le chargeur automatique
du char *Leclerc*
J. Mayet 18**Commandement**Opinion
Col EMG A. Bach 20**Instruction**Le défi de l'instruction
du 3^e stade
Col P. G. Altermath 21**Droit**Droit de la guerre et forces
armées: sortir des chemins
battus
Col EMG F. de Mulinen 23**RMS-Défense Vaud**

I-IV

HistoireLa 1^{re} Division, un fantôme
de la Limmatstellung
(1939-1940)
Col W. Lüem 27**Information**Dessine-moi
une Bibliographie
Br Jean Langenberger 34**Histoire**Le château de Bazoches,
demeure du maréchal
Vauban
Lt-col J.-J. Rapin 40Déclaration des vétérans
du service actif 1939-1945 43**Revue des revues**

Cap S. Curtenaz 45

**Le journalisme d'infiltration,
inacceptable !**

On connaît le journalisme d'investigation, mais moins le « journalisme d'infiltration ». Pendant dix mois, Olivier Vermont – c'est un pseudonyme – s'est fait passer pour un militant de Greenpeace. Ce doux jeune homme à l'allure frêle a su si bien tromper son monde qu'il s'est vu confier le secrétariat du bureau français de cette association écologiste aux méthodes musclées... Il fait main basse sur tous les documents qui passent à sa portée, n'hésitant pas, pour les besoins de la cause, à séduire une jolie militante. Tout cela, il le relate dans un livre, *La face cachée de Greenpeace*¹.

L'organisation écologiste y prend une volée de bois vert. L'« agent infiltré » la montre mentant à ses adhérents, manipulant les journalistes, sélectionnant arbitrairement les données scientifiques, flirtant avec les militants d'organisations terroristes. Pis, il dérobe les comptes de l'organisation, des documents qui montrent que le 60 % des dépenses s'envolent en salaires, alors que le 6 % seulement sert réellement à financer les opérations menées sur le terrain. Ayant réglé son compte au bureau français de Greenpeace, Vermont infiltre son siège mondial à Amsterdam. Là encore, il s'empare de

comptes qui révèlent que Greenpeace consacre des sommes bien plus élevées à ses collectes de fonds qu'aux opérations.

Olivier Vermont décrit Greenpeace comme une structure cloisonnée, cultivant le mythe du secret, fonctionnant un peu comme l'Internationale communiste des années 1930. Les campagnes sont choisies en fonction des retombées médiatiques. L'organisation reprend des rumeurs, souvent sans fondements scientifiques sérieux, les lance dans les médias grâce à un réseau de journalistes acquis à sa cause, monte des « scoops » qui lui rapporte beaucoup d'argent, quitte à présenter des excuses si la supercherie est démontrée. De telles méthodes ont coûté près de soixante millions de francs suisses à la Shell.

Qu'importe ce que révèle cet « agent infiltré », qu'il dise en gros la vérité, qu'il la travestisse plus gravement ! Quoi qu'il en soit, sur la base de quelques papiers volés, il accuse Greenpeace d'avoir détourné des dons versés dans le cadre de la lutte contre le tunnel du Somport, alors qu'une vérification, normale pour un journaliste, lui aurait fait abandonner de tels soupçons. De telles méthodes

¹ Paris, Albin Michel, 1996.

doivent être condamnées. Ce journalisme d'infiltration, reposant sur le vol de documents et de confidences, ne peut que susciter l'indignation. Une telle stratégie ne correspond en rien à la déontologie du journaliste, d'autant qu'on sent Vermont bien plus obsédé par son personnage de « David » s'attaquant au « Goliath vert » que par la recherche de la vérité.

Seuls des services de renseignement stratégiques peuvent faire de l'infiltration au nom de la sécurité nationale. Encore doivent-ils le faire sous le contrôle et avec l'autorisation de

leurs plus hautes autorités. Gouverner, c'est prévoir le pire, donc chercher, par des moyens qui ne relèvent pas forcément de la morale de l'enfant de cœur, les informations que des individus, des associations, des gouvernements cherchent par tous les moyens à cacher, parce qu'ils ont de « mauvaises » intentions. Ce monopole des services de renseignement stratégiques repose sur l'intérêt général du pays et la volonté d'éviter des crises et des surprises qui pourraient mettre en danger l'existence même d'un peuple et d'un Etat. De telles procédures, conformes aux principes démo-

cratiques, n'empêchent pas des bavures : Greenpeace en sait quelque chose avec l'opération menée contre le *Rainbow Warrior* par les services secrets français dans le cadre des essais nucléaires dans le Pacifique.

Une telle éthique – pas de journalisme d'infiltration fondé sur le vol de documents – fait-elle le poids face à l'obsession du profit et du succès médiatique ? il y a sans doute d'autres Olivier Vermont, journalistes, qui cherchent de nouvelles victimes à infiltrer ² !

Colonel Hervé de Weck

² Cette réflexion s'appuie sur des comptes rendus parus dans *Le Point* du 4 janvier 1997 et dans *Valeurs actuelles* du 18 janvier 1997.

L'Association de la Revue militaire suisse tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous les membres du « Groupe des 200 » qui se sont fidèlement et ponctuellement acquittés du montant de leur abonnement de soutien de Fr. 200.– pour l'année 1997.

Bienvenue également aux 35 nouveaux adhérents qui nous ont permis de porter notre effectif à 150 membres au début de cette année. Notre action de recrutement se poursuit, afin d'atteindre notre objectif déclaré de 200 membres.

Votre appui, vous le savez, nous est précieux et contribue à donner à notre revue les moyens de poursuivre sa mission d'information des officiers romands, mais aussi de tous ceux que les problèmes de sécurité du pays intéressent.

Brigadier Philippe Pot
Responsable du « Groupe des 200 »